Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 St-André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St-André et Magasins.
134 St-Charles Avenue et Felicité.
135 St-André et Dryades.
136 St-André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciacion et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Premiere et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
[illegible] Bassin près Conti, H & L No 4
[illegible] Canal et Marais.
194 N. Liberté et St Pierre.
195 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre.
[illegible] Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne: Pompe No 21.
252 Dumaine et St-Claude; Pompe No 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursulines et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
283 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Sterns' Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters; N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude
372 Marais et Louisa.
374 St-Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Remparts; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters Caserne des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me precinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster.
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St-Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory.
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Geo. S. Foerster vs Leon Saperite.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 32,933. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, maintenant absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 2431 rue Dryades, coin de la rue Deuxième, dans le Quatrième District de cette ville, SAMEDI, le 29me jour de février 1908, à 10 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 2 balances 1 coffre-fort en fer, 1 "cash register", 1 steve et tuyau, 1 vitrine à prescriptions et comptoirs, 2 vitrines, 3 comptoires, 1 lot assorti de médecines patentées, drogues, fournitures, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant.—WM J BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Stafford, Lambert & Robertson, avocats pour le demandeur. 18fév - 18 23 29

Adolph Goldsmith & Son vs Charles Forstner.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 32,504—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 5me jour de mars 1908, à 10 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir, 1 grand coffre fort en fer, 1 "wall show case", 3 vitrines et comptoirs, 1 lot assorti d'or et plaqué, bagues, boucles-d'oreilles, épingles pour écharpes, boutons de poignets et de cols, chaînes, breloques 1 lot assorti d'argenterie, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—J Zach Spearing, avocat pour le demandeur.
22fév—22 27—mars 5

QUI EST ST-PAUL,
L'ENCANTEUR?
Demandez-le à l'Abeille.
avmai—1an

VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Cargaison de Foin Timothy ET Une Cargaison "Mill Stock Feed Filler".

A l'encan, Mercredi, le 26 février 1908.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—A 11 heures a. m., au hangar de foin de la T. & P. R. R. Co., au pied de la rue Thalie, pour le compte de qui cela peut concerner, sous l'Acte 124 de 1890, à l'enchère publique, il sera vendu:

Une cargaison de foin Timothy, de Bronaugh, Mo., consignée à l'ordre de Bicknell & Cie. Une cargaison de "Mill Stock Feed Filler", ex. car I. M. & S. No 13,381, expédié de Chicago, Ill., consigné à la Atlas Feed Products and Milling Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.

16 fév—16 23 25 26

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, signé le 5 octobre 1904, dans l'affaire de la succession de Jacob Brown et femme No 25,459 et d'un ordre supplémentaire de jugement lu et rendu en Cour ouverte le 17 avril 1907, le jugement signé en Cour ouverte le 17 juin 1907, par l'Hon. T. C. W. Ellis, je, Geo. G. Friedrichs, encanteur, en et pour la Paroisse d'Orléans vendra à l'enchère publique, MARDI, le 10 mars 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 17, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Walnut, Magasins et Audubon, mesurant 30 pieds de face à la rue Water par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER.
832-34 rue Commune.
18 fév—18 23—mars 1 8 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—O—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées des Premier et Quatrième Districts

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux suivants, à savoir:

Première bâtisse: Nos 633 et 635 rue Félicité (ou chemin) et No 1732 rue St Thomas [propriété d'encoignure].

Deuxième bâtisse: Nos 612 et 616 rue Félicité [ou chemin].

Troisième bâtisse: No 627 rue Céleste.

Et quatrième bâtisse: No 629 rue Félicité [ou chemin].

Robert E. Craig Jr. vs les mineurs Catherine, Louise Augustine et Pauline Wegmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans —No 84,903— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 19 mars 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues St Thomas (autrefois St Jean Baptiste) Religieuse, St James, Céleste et chemin Félicité. Ladite portion de terre forme le coin des rues Céleste, St Thomas et Félicité, et est désignée par la lettre A sur un plan ou devis de Louis N. Pilié, assistant voyer de la ville, en date du 19 avril 1884, d'après lequel ladite portion de terre mesure trente quatre 34 pieds neuf 9 pouces et cinq 5 lignes de face à la rue St Thomas, s'étendant en arrière entre lignes parallèles, à quatre vingt quatorze pieds, puis à vingt huit pieds deux pouces sur la ligne du fond parallèle à la ligne de face sur la rue St Thomas, puis vingt et un pieds six pouces sur la ligne parallèle à la ligne secondement décrite; puis sur une ligne de quarante quatre pieds six pouces jusqu'à ce qu'elle atteigne le chemin Félicité, à soixante six pieds neuf pouces du coin du chemin Félicité et de la rue St Thomas puis à la ligne de départ.

Ladite portion de terre étant une division de deux lots de terre dans ledit ilet, originairement désignés comme lots Nos 2 et 3 sur un plan tracé par H. Moelhausen, daté du 21 mai 1845, déposé au bureau de H. B. Cénas, notaire en cette ville, et plus particulièrement décrite dans l'acte d'achat des deux dits lots par Edward Nester, décédé, pardevant Joseph Cohn, notaire, le 30 juin 1863.

Secondement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Chippewa, anciennement Soubie, Fulton, anciennement St Thomas ou Belgrade et Ste Marie, étant l'ilet 69 sur les rôles d'assessement de la ville, désigné comme lot No 4 sur un plan tracé par H. Moelhauser, voyer, le 20 mai 1845, déposé dans les archives de H. C. Cénas, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure trente deux pieds de face à la rue Félicité avec la même largeur dans le fond, cent trente huit pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3 et cent trente sept pieds deux pouces quatre lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 5, le tout M. A.

Troisièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Céleste, Félicité, St Thomas, St James et Religieuse, désigné par la lettre A, sur un plan tracé par Hunter Stewart, député voyer de la ville, en date du 27 mai 1887. D'après quel plan ledit lot mesure trente quatre pieds de face à la rue Céleste, avec même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles; ledit lot est désigné comme le No 1 sur un plan tracé par H. Moelhausen le 20 mai 1845.

Quatrièmement—Une certaine portion irrégulière de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le même district et ilet, et contigue à la première propriété ci-dessus décrite, et mesurant quarante trois pieds six pouces cinq lignes de face sur une ligne courant parrallèlement avec la rue Félicité; quarante quatre pieds six pouces sur la première ligne séparant la propriété de celle premièrement décrite ci-dessus, sur une ligne s'étendant à angle droit de la rue Félicité; de là sur la ligne s'étendant parallèlement à la rue St James et vers la rue Religieuse, une distance de vingt et un pieds six pouces et soixante cinq pieds un pouce et six lignes, sur la ligne du fond s'étendant de la rue Céleste vers la rue St James, étant le lot désigné par la lettre B ainsi qu'il est indiqué sur le plan annexé à un acte de confirmation et de correction de Mme Annie E. Nester, femme de Charles G. Coleson, le 20 juin 1902, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire public.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour le demandeur.
15 fév—15 18 19 21 28—mars 6 13 19

Succession de Mlle Eleanor F. Reed, Femme Sole.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,157—Division E—Attendu que Charlotte E. Reed, Femme sole, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Eleanor F. Reed, Femme Sole, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Hewe, Fenner, Spencer & Cocke, avocats. 21fév—21 26—mars 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'intérêt, etc., dans une succession.

J. Carlton vs George B. Rice.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 81,973—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mars 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur George B. Rice à et dans la succession de son défunt père George Rice, No 36,599 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Ladite succession se composant d'argents, d'actions, bons et billets, etc., ou les produits de ceux-ci dans les mains de Mme Marie Elizabeth Keller, veuve de George Rice, exécutrice testamentaire de ladite succession, et de la propriété immobilière ci dessous décrite dans l'inventaire de ladite succession, savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Calliope [autrefois Duplantier], Gaiennié [autrefois Bartholomew ou Clio] et Annonciation, ledit lot formant l'encoignure des rues Constance et Calliope et mesurant vingt trois pieds, trois pouces de face à la rue Constance sur cent pieds de profondeur et façade à la rue Calliope, mesure anglaise, d'après un plan dressé par F. N. Tourné, déposé en l'étude de G. Rareshide.

Deuxièmement—Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désignées par les Nos vingt trois, vingt quatre et vingt cinq, et mesurant chacun vingt trois pieds, trois pouces de face à la rue Constance par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Troisièmement—Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans les mêmes district et carré d'ilet que la propriété premièrement décrite, désignés par les Nos vingt sept, vingt huit et vingt neuf sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 11 novembre 1888, déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks, ancien notaire de cette ville. Le terrain No vingt sept mesure, mesure américaine, vingt quatre pieds, neuf pouces, cinq lignes de façade rue Calliope, sur cent seize pieds, trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles; et les terrains Nos vingt huit et vingt neuf mesurent chacun vingt quatre pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Calliope, sur une profondeur de cent vingt sept pieds, dix pouces, cinq lignes.

Quatrièmement—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété premièrement décrite, désigné comme terrain No Trente trois sur un plan déposé dans l'étude de O. de Armas, ancien notaire de cette ville, comme plan No Six et mesurant vingt quatre pieds, neuf pouces, cinq lignes de face la rue Calliope sur cent vingt deux pieds et trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Cinquièmement—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Magasins, Constance et Gaiennié, ledit lot mesurant en mesure américaine, vingt neuf pieds, huit pouces, trois lignes de face à la rue Calliope sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes de profondeur et vingt neuf pieds neuf pouce et six lignes sur la ligne du fond.

Sixièmement—Trois certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet compris par les rues Magasins, Erato, Gaiennié et Constance et décrits, comme suit, à savoir: 1° Un certain lot de terre désigné par le numéro trois, sur un plan fait par A. Castaing, architecte, daté le 9me jour de juin 1859 déposé en l'étude de E. Barnett, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure anglaise trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Magasin, par cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles; 2° Deux certaines portions de terre, désignées par les lettres A et B sur un plan fait par S. G. de l'Isle, voyer, le 17me jour de décembre 18[illegible], enregistré dans le Bureau du Sherif civile de cette paroisse, la portion de terre désignée par la lettre A à une distance de cent trente pieds de la rue Erato, ayant sur la ligne du fond du lot No Neuf et sur une ligne parallèle à la rue Erato trente pieds sur une profondeur vers la rue Gaiennié de quarante cinq pieds dix pouces et une ligne, entre lignes égales et parallèles. Et la portion de terre désignée par la lettre B étant à une distance de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de la rue Magasins [ceci étant la profondeur du lot No Dix] et commençant au bout du fond, et le plus près de la rue Gaiennié du lot No Dix et mesurant vers la rue Erato sur une ligne parallèle avec la rue Magasin quarante sept pieds onze pouces quatre lignes sur une profondeur vers la rue Constance de cinquante neuf pieds neuf pouces; lesquelles dites portions A et B sont contigues et joignent avec ledit lot No trois ci-dessus décrit et maintenant formant partie dudit local connu par le No municipal 318 rue Magazine.

Septièmement—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Robin, Terpsichore [autrefois Bassin] et Magasin, désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien voyer, le 24 février 1849, déposé comme plan No cinquante deux en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesurant trente pieds neuf pouces un et quatre cinquièmes de ligne de face à la rue Constance par cent seize pieds neuf pouces six lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, et est borné sur le côté le plus près de la rue Robin par une allée de six pieds de largeur en commun avec le même et d'autres terrains.

Huitièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Rousseau, StThomas (autrefois Fulton) et St André, désigné par le No trois sur un plan dressé par Kennell et Weiner le 26 mai 1848 et déposé dans le Bureau de l'enregistreur de la Paroisse de Jefferson, ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Ste Marie sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq et demi lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est une subdivision d'un certain lot de terre désigné par le No Quatre sur un plan dressé par Joe Pilié, le 17 février 1823 et déposé en l'étude de Wm Christy, ancien notaire en cette ville.

Neuvièmement—Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No quinze de l'ilet No quarante cinq borné par les rues Marengo, Colisée, Milan et Perrier, d'après un plan annexé à un acte de vente de Holen à Eisenbook, passé pardevant Theodore Guyol, notaire en en cette ville le 11me jour de mars 1868; ledits lots mesurant d'après ledit plan vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Wm Andrew Collins, avocat pour le demandeur.
31 jan—31—fév 1 7 14 21 28—mars 5

Charbon
Charbon Pittsburg
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,
337 rue Carondelet, coin Union
PHONES 311, 99, 16.
Cour Succursale—No 4716 rue Magasins coin Valence.
13 oct—

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Veuve Gaspard Gregoire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 84,688—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Eleonora Marcour Menage, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—A. A. Caiengne, avocat.
19 fév—19 24 29

Succession de Mme E. Fenbury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,366—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Jennie Pierce, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. S. Hebert, avocat. 20 fév—20 25 29

Succession de J. E. Mann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 85,094—Division A—Attendu que Charles H Patterson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. E. Mann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. John D. Nix, avocat.
20 fév—20 24 29

Succession de Vve Jean Bruneau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 83,701 —Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par L. P. B. Vinet, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. —Chas Louque, avocat.
19 fév—19 23 28

CHARTER

UNITED STATES OF AMERICA, STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS.

BE IT KNOWN, That on this Thirteenth day of the month of February, in the year of Our Lord One thousand nine hundred and six, and of the Independence of the United States of America, the one hundred and twenty-ninth, before me, ERNEST TOURO FLORANCE, a notary public in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, duly commissioned and qualified, and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared the persons whose names are hereunto subscribed, who severally declared that availing themselves of the provisions of the laws of the State of Louisiana relative to the organization of corporations and especially of Act No 36 of the Session of the General Assembly of said State for 1888, they have formed and organised, and do by these presents form themselves, their successors and assigns, into and constitute a corporation for the objects and purposes and under the stipulations and agreements hereinafter set forth, which they hereby adopt as their charter, to-wit:

ARTICLE I.

The name and title of the corporation hereby formed is declared to be the H. W. SLOAN COMPANY, LIMITED, under which name it shall have and enjoy corporate succession for the period of ninety-nine years, and shall have and exercise for the purposes of the business to be carried on by it, all the powers conferred by law upon corporations.

ARTICLE II.

The domicile of this corporation shall be in the City of New Orleans, Louisiana. All citation or other legal process shall be served on the President of the Company, or in his absence, on the Secretary and Treasurer.

ARTICLE III.

The objects and purposes for which this corporation is organized and the nature of the business to be carried on by it are hereby declared to be the conducting of the business of purchasing and selling, or either, on orders, and the exporting of cotton and other commodities to loan or advance money on cotton and other commodities; to act as agent or attorney in fact for any individual, firm or corporation for the purpose of purchasing or selling or exporting cotton and other commodities; to buy, sell, receive, and dispose of by assignment, transfer, donation, or own all kind of property corporeal or incorporeal, choses in action, notes, bills of exchange, or otherwise; to borrow money, and to pledge, mortgage, or hypothecate any property belonging to it; to sue and be sued in its own name, or its own account, or for the benefit of others.

ARTICLE IV.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at ten thousand dollars ($10,000.00 divided into one hundred shares (100) of the par value of one hundred dollars ($100.00) each, which said shares shall be paid for in cash or its equivalent in real estate, merchandise or property at the time that the same is issued. All transfers of stock shall be made on the books of said Company on the surrender of the outstanding certificates, pursuant to such rules as shall be prescribed by the directors. This Company shall have the right to commence business when the total capital stock of the said corporation, ten thousand dollars ($10,000.00) shall have been paid in.

ARTICLE V.

All the corporate powers and authority of this corporation shall be vested in a President, a Secretary and Treasurer, and one Director, who shall constitute a Board of Directors, and shall be elected at an annual meeting of the stockholders to be held on the Second Monday in January of each year.

ARTICLE VI.

All elections shall be by ballot, and held at the office of said corporation, under the superintendence of two commissioners to be appointed for that purpose by the Board of Directors. Each share of Stock shall be entitled to one vote, to be cast by its owner, either in person or by proxy, and a majority of the votes cast shall elect. This corporation shall not be dissolved by failure to hold an annual meeting and to elect directors thereat, but in case of such failure the said annual meeting shall be held as soon thereafter as possible. Until the said first annual meeting the Board of Directors of this Company shall be composed of the following persons, to-wit H. W. Sloan, A. Franklin Pugh and N. P. Sloan, with the said H. W. Sloan as President, the said A. Franklin Pugh as Secretary and Treasurer.

All the directors above named and all thereafter elected shall continue in office until their successors shall have been duly elected and qualified.

ARTICLE VII

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of this corporation in any further sum than the unpaid balance due to the corporation on the shares owned by him, nor shall any mere informality in organisation have the effect of rendering this charter null, or of exposing a stockholder to any liability beyond the amount of his stock.

ARTICLE VIII

At the termination of this charter by limitation or otherwise, the business and affairs of this corporation shall be liquidated by two commissioners to be appointed from among the stockholders at a meeting convened after ten days' prior notice in writing shall have been given by the Secretary and Treasurer to each stockholder or his fully authorized agent; said notice to be delivered in person or sent by mail. Said commissioners shall be elected, and their duties defined, and their compensation fixed by a majority of the shares of stock of the corporation or Company. Said Commissioners shall remain in office until the affairs of said corporation shall have been fully liquidated; and in case of the death of any one or more of said commissioners, the survivor or survivors shall continue to act.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or the corporation may be dissolved, by a vote of three fourths of the capital stock represented at a general meeting of the stockholders convened for such purpose after ten days' notice shall have been given in the manner as set forth in the first paragraph of this article.

Thus done and passed at my office at New Orleans, Louisiana, aforesaid, the day, month and year first above written, in the presence of Hiddleston Kenner and D. Wright Wilcox, competent witnesses of lawful age, domiciled in this City, who hereunto sign their names with the parties and me, said notary, after a reading of these presents.

Signed H. W. SLOAN.
Signed A. FRANKLIN PUGH.
Signed N. P. SLOAN,
p.p. H. W. Sloan.

Witnesses
H. KENNER.
D. W. WILCOX.
Signed ERNEST T. FLORANCE, Not. Pub.

Recorded in Mortgage Office, Parish of Orleans, in Book 845, February 14th, 1906

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District
2 déc—dim mar jeu—

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871.................$3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872.................$1,429,739
Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune
DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS:
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA
CLARENCE F. LOW, Secrétaire Résident. J. G. PEPPER, Assistant Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député Assistant Secrétaire.
9 avril—1an—jeu dim mar.

TELEPHONE 986. INCORPOREE EN 1855.
CHAS. JANVIER, R. E. CRAIG, FERGUS G. LEE, WM. P. MAUS,
Président. Vice-Président. Vice-Président. Secrétaire.
SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CHAS. B. FOUCHER, Gérant 308 RUE DU CAMP.
ETAT AU 2 JANVIER 1907.
Capital Comptant.........................$ 500,000.00
Actif.........................$1,120,472.60
Surplus Net.........................$ 223,440.07
Surplus aux Détenteurs de Polices.........................$ 723,440.07
3 jan - 1an

F. A. BRUNET,
IMPORTATEUR DIRECT,
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,
313.........................RUE ROYALE.........................313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.
Les ordres de la compagne sont sollicités.
PHONE MAIN 4360.

DIAMANTS,
MONTRES,
Bijoux en Argent et Or Massif.
A. M. HILL,
635 rue du Canal.
1e sept—

Un Assortiment Complet de Cadeaux Sortables pour les Fêtes, tels que
Bracelets, Montres en Or, Belles Pendules et Statues, Bijouterie Artistique, Orfévrerie d'Argent Massif et Nouveautés en Argent, Lorgnettes, Ombrelles et Cannes à Pommes d'Or, Objets d'Art Américains en Cristal Taillé chez
WM. FRANTZ & CO.,
JOAILLIERS ET OPTICIENS, 142 rue Carondelet.